

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> ● 1 à 12 pages.....200 F ● 16 à 28 pages.....600 F ● 32 à 44 pages.....1 000 F ● 48 à 60 pages.....1 500 F ● Plus de 60 pages.....2 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● TOGO..... 20 000 F ● AFRIQUE..... 28 000 F ● HORS AFRIQUE.....40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● Récépissé sde déclarations d'Associations...10 000 F ● Avis de perte de titre foncier (1er et 2è insertions)..... 20 000 F ● Avis d'immatriculations..... 10 000 F ● Certification du JO..... 500 F

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Imprimerie TOMETY Tél : 22 25 06 14 / 90 08 49 83 / 99 47 35 86 / 22 38 73 46 - 05 BP 225 LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE (Avis de demande d'immatriculations)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations es mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsé, Agou, Kpalimé, Atakpamé, Sotouboua, Sokodé, Bassar, Bafilo, Kara, Mango, Dapaong et Cinkassé.

Suivant réquisition n° 42548, déposée le 16-04-15. Mme GBANDI Larba, profession d'Enseignante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 6a 00ca, situé à Lomé Afiao Akato, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Viépé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité KABLI et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42549, déposée le 16-04-15. M. AKAGBE Komi Edem, profession d'Ingénieur Génie Civil, demeurant et domicilié à Amadahomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 1ha 05a 84ca, situé à Noépé, Préfecture de l'Ave, connu sous le nom de Agome et borné au Nord par la propriété de la collectivité HOPE et Collectivité AZIADOU, au Sud par la propriété DZEMEKI Kossi, à l'Est par la propriété de la collectivité DZEMEKI et à l'Ouest par la propriété de la collectivité SEKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42550, déposée le 16-04-15. M. KODJO Komlan Magloire et Dame KUDADJE Adjélé épouse KODJO, profession d'Enseignant chercheur et Secrétaire de Direction, demeurant et domicilié à Lomé Ntifakomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 8a 25ca, situé à Aného Messan Kondji, Préfecture des Lacs, et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété des héritiers HOUEDAKOR, au Sud par la Route Nationale Lomé Cotonou de 40m, à l'Est par une rue de 12m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42551, déposée le 16-04-15.

M. GBEGNON Amévi Gbedefe, profession d'Enseignant chercheur, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Nyive. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 4a 52ca, situé à Lomé Agoè-Nyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Logopé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des lots respectivement n°s 673, 672B et 675, et 671, au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42552, déposée le 16-04-15.

M. BENISSAN Koko Laure, profession de Commerçante, demeurant et domicilié à Lomé Kégué. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 18a 01ca, situé à Lomé Aflao Akato, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Viépé et borné au Nord par la propriété ZOU Amega, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune, à l'Ouest par la route Akato Viépé Segbe.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42553, déposée le 17-04-15.

M. ADZA Ayawo, profession d'Imprimeur, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Elavagno. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3a 05ca, situé à Lomé Sanguera, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zopomahé et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAVON Mawuko.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42554, déposée le 17-04-15.

M. LANTAM Tchein, profession d'Employé de Banque, demeurant et domicilié à Anié. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 1a 54ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Vigbedor Kopé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VIGBEDOR Komlan Gilbert, au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42555, déposée le 17-04-15.

M. DANI Médédibè, profession d'Employé de Banque, demeurant et domicilié à Agoè Téléssou. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 2a 09ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Elavanyo et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la collectivité ADEKPOVI, à l'Ouest par un passage de 6m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42556, déposée le 17-04-15.

Mme TCHATCHAMINA Berekissou, profession de Couturière, demeurant et domiciliée à Aného Gbodjome. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 65ca, situé à Aného, Préfecture des Lacs, connu sous le nom de Gbodjome et borné au Nord par l'emprise de la voie Ferrée, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité Atikpo MAGLO, à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42557, déposée le 17-04-15.

M. BITHO Esso-Symna Kondo, profession de Secrétaire Général, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 21ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Camp FIR SUD et borné au Nord par une voie Express de 70m, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par les lots n° 8 et 9, à l'Ouest par le lot n° 6.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42558, déposée le 17-04-15.

M. NANA Souléman, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 6a 00ca, situé à Tsévié Adetikopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Anyave et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJAÏMBA-LIMTA Matakouna Baenayem, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42559, déposée le 20-04-15. M. DAGBA Komi Edoh, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Lomé Aflao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Sagbado et borné au Nord par la Route Segbe Adidogomé de 30m, au Sud par un espace non identifier, à l'Est par le lot n° 77 et à l'Ouest par le lot n° 75.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42560, déposée le 20-04-15. Mme LAWSON LATEVE Latré épse DAGBA, profession de Professeur de Lycée, demeurant et domiciliée à Lomé Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Lomé Aflao Akato, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Klegome et borné au Nord et au Sud par la propriété de la collectivité KPONSOU et KPEVON Koamivi, à l'Est par une rue en projet de 14m, à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42561, déposée le 20-04-15. M. SANI Karimou, profession d'Ingénieur électronicien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 16ca, situé à Lomé Aflao Totsi Gbonvé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, l'Est, l'Ouest par les lots N° 818, 819 et 817 et au Sud par la route Totsi-Vakpoussito de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42562, déposée le 20-04-15. M. KAO Amayah, profession d'Elève, demeurant et domicilié à Lomé représenté par son Père M. KAO Minguizah. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 6a 00ca, situé à Mission-Tové Apessito-Vokounou, Préfecture du Zio, et borné au Nord, l'Est, l'Ouest par la Propriété AZIADJO Kokou et au Sud par une rue de 14m.

Suivant réquisition n° 42563, déposée le 20-04-15. M. KAO Blabdéou, profession d'Elève, demeurant et domicilié à Lomé représenté par son Père M. KAO Minguizah. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-Tové Apessito-Vokounou, Préfecture du Zio, et borné au Nord, l'Est par la Propriété AZIADJO Kokou, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m et 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42564, déposée le 20-04-15. M. KAO Minguizah, profession de commercial, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-Tové Apessito-Vokounou, Préfecture du Zio, et borné au Nord, l'Ouest par la Propriété AZIADJO Kokou, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42565, déposée le 20-04-15. M. LOUGUITIBE Moni et Dame BOARE Damintoti, profession de Cadre de banque et de Comptable à la SALT, demeurant et domiciliés à Lomé. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité togolaise, demandant l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12ha 91a 43ca, situé à Tsévié Agbélouvé Nyigbé Houlé, Préfecture du Zio, et borné au Nord par la propriété ADEGNON, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKPABI.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42566, déposée le 20-04-15. Mme KOMLAN Abra Aluèku épse SEWONOU, profession de Formateur, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 18a 02ca, situé à Lomé Aflao Wougome Adzoti, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par une rue de 20m et à l'Est par la propriété ATANDJI Koffi Togbui.

Suivant réquisition n° 42567, déposée le 20-04-15.
M. ATSU Comlan Eli, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 90ca, situé à Lomé Sanguera Vogome, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété DAGBUI Anoumou, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété AWOUTE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42568, déposée le 20-04-15.
M. ABALLO Kocou Dénou, profession de Comptable gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 37ca 78, situé à Lomé Aflao Gakli, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 16m en projet, au Sud, à l'Ouest par les lots n°s 104 bis et 103 et à l'Est par un passage de 6m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42569, déposée le 20-04-15.
M. TAMEKLOE Tsidi Agbéko, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 5a 98ca, situé à Lomé Aflao Sagbado, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Ouest par les lots N° 19 et 20, au Sud par un passage de 6m et à l'Est par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42570, déposée le 21-04-15.
Mme GNEZA Mana Sena épouse AVOUZI, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Est par les lots n°s 22 et 25, au Sud et à l'Ouest par des rues de 24m et 14m chacune non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42571, déposée le 21-04-15.
M. ASSIH Manglibè Steven, profession d'Elève, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 13a 08ca, situé à Lomé Apédokoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m non dénommée, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZANGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42572, déposée le 21-04-15.
M. BOLOR Koffi Djabakou, profession d'Ingénieur Agronome, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Lomé Aflao Soviété, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Ouest par les lots n° 348B et 347A, au Sud et à l'Est par des rues de 21m et 14m chacune non dénommées.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42573, déposée le 21-04-15.
Mme AWOUSI Afiwa, profession de Docteur en pharmacie, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Afalo Ségbé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud par AGOH Anani, à l'Est par LATEY Eklou et LATEY Atana et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42574, déposée le 21-04-15.
Mme KUMODZI Essi Edem, épouse DOSSEH-ADJAVON, profession de Directrice de société, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Tsévié Djablé Dédé, Préfecture du Zio, et borné au Nord, à l'Ouest par la collectivité ADJODA Azanlété, au Sud et à l'Est par des rues de 14m et 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42575, déposée le 21-04-15.
M. KPELly Koffi Lolowu, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Assahoun. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à Lomé Aflao Apédokoè Gbomamé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est par la Propriété AMEGO Kodjovi et à l'Ouest par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42576, déposée le 22-04-15.
M. YENDOUKOI Lambon, profession de Secrétaire de direction, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Lomé Togblé-Kopé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Alianka et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJAMESSI K.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42577, déposée le 22-04-15.
M. ADANDJI Yaoklou Mawuemiyo, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 24a 05ca, situé à Sagbado Zanvi, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la route Adidogomé Ségbé, au Sud par une rue de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de GADESSOU Kodjo Eric.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42578, déposée le 22-04-15.
M. MELEOU Kpatchaa, profession d'Officier des FAT, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Lomé Agoènyivé Téléssou, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BIAM Agbémèhio.

Suivant réquisition n° 42579, déposée le 22-04-15.
Mme BATCHATI Yegna, profession de Sage femme, demeurant et domiciliée à Kpémé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 80ca, situé à Lomé Agoènyivé Ahonkpoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ADOUKPO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42580, déposée le 22-04-15.
M. EKUE-AKPA Kanyi, profession de Gestionnaire, demeurant et domicilié à Agoè Fiovi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 03ca, situé à Tsévié Mission Tové Kpala, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue de 20m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOWU Lucas.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42581, déposée le 22-04-15.
M. EKUE-AKPA Foli Mawunyo, profession de Juriste, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 95ca, situé à Tsévié Mission Tové Agblékpoè, Préfecture du Zio, et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par la propriété SENYO Kodjo et à l'Ouest par les propriétés GOU MEDJO et BOUAME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42582, déposée le 22-04-15.
M. BOUKARI Abdel-Razak, profession de Cadre de Banque, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 09a 06ca, situé à Lomé Vakpossito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agomé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par des propriétés inconnues.

Suivant réquisition n° 42583, déposée le 22-04-15.
M. AMAZOHOUN Ekouévi, profession d'Avocat, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 10a 55ca, situé à Aného, Préfecture des Lacs, connu sous le nom de Agbata et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété de GNAMATA Akoé, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FORTUNAT Koffi Séna.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42584, déposée le 22-04-15.
M. KPOTI Kpotivi, profession de chauffeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 09a 13ca, situé à Aneho Agbavi, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBETOUNOU et à l'Est par la collectivité GBAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42585, déposée le 23-04-15.
Mme DOSSEY Akouélé, profession de Gérante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 82ca, situé à Lomé Afiao Adidogomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUSSOUGBO et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42586, déposée le 23-04-15.
Mme AGBOKOU Ayawa Nougnona née AGBOH, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Tokoin Hedzranawoé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 2692, au Sud par le lot n° 2690, à l'Est par le lot n° 2701 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42587, déposée le 23-04-15.
Mme MATHE Edo Vévé née AGBO, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Tokoin Casablanca Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 03ca, situé à Lomé Tokoin Hedzranawoé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 2804, au Sud par le lot n° 2802, à l'Est par le lot n° 2818 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42588, déposée le 23-04-15.
M. ANTHONY Kokouvi Edy, profession d'Economiste, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 04ca, situé à Lomé Baguida, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la collectivité MADOE KOPE, à l'Est par le lot n° 24 et à l'Ouest par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42589, déposée le 23-04-15.
Mme ADJODA Afi, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Agoè Sorad. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 42ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de SORAD et borné au Nord par le lot N° 290A, au Sud et à l'Est par le lot N° 289A et à l'Ouest par la voie express de 70m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42590, déposée le 23-04-15.
Mme ADJODA Ablavi, profession de Boulangère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 5a 97ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de SORAD et borné au Nord par le lot n° 224, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par le lot n° 222.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42591, déposée le 23-04-15. Mme TOSSOU Madoè Mawussé, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée en France. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à Aného Dague-Nord de la RN2, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par les htrs M. A. AKOUBIA

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42592, déposée le 23-04-15. M. WOGORMEBOU Koku Christian, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 72a 03ca, situé à Noépé Aklomépé, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord au Sud et à l'Ouest par la propriété ATSU DOGBEFU Koffi Nyato et à l'Est par la route Nationale n° 5 Lomé-Kpalimé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 425923, déposée le 23-04-15. M. DORKENOO Koffi Loko, profession d'Employé, demeurant et domicilié à Paris (France). Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 35a 68ca, situé à Lébé Yogon Abawokpota, Préfecture du Zio, et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16m chacune, au Sud par la collectivité AGBEGNAN et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42594, déposée le 28-04-15. M. ATOU Cocou Eric, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé Kagomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 10ca, situé à VOGAN Adjrego, Préfecture de Vo, connu sous le nom de Djogbenou et borné au Nord par la propriété GNAGNIKO Voodoo, au Sud par une ruelle de 6m, à l'Est par la propriété ASSIOBO Amavi, à l'Ouest par une rue de 14m.

Suivant réquisition n° 42595, déposée le 28-04-15. M. ATOU Cocou Eric, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé Kagomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 47a 52ca, situé à VO-KOUTIME - Atchandomé, Préfecture de Vo, connu sous le nom de Ayata-Gblé et borné au Nord par la route VOGAN Aného, au Sud par la propriété GBOGNEBLE Douhadji, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par la propriété ATOU Cocou Eric et une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42596, déposée le 28-04-15. M. ATOU Cocou Eric, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé Kagomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 37a 23ca, situé à Vo Koutime Atchandomé, Préfecture de Vo, connu sous le nom de Ayata Gblé et borné au Nord par la propriété ATOU Cocou Eric, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues respectivement de 14m et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42597, déposée le 24-04-15. M. BAHUN-WILSON Akouété, profession d'Agent Commercial, demeurant et domicilié à Lomé Baguida. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 90ca, situé à Aného Assoukopé, Préfecture des Lacs, connu sous le nom de Nador-Kondji et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de la collectivité GNOHOUE, au Sud et à l'Est par des rues de 12m et 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42598, déposée le 28-04-15. M. ATOU Cocou Eric, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 25a 77ca, situé à Vo-Koutime Atchandome Ayata Ayatagblé, Préfecture de Vo, et borné au Nord par la route Vogan Aného de 30m, au Sud par la propriété TOVIAKOU Dosseh, à l'Est par les propriétés TOVIAWOU Dosseh et VONODJOGBE Koffi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Suivant réquisition n° 42599, déposée le 28-04-15.
M. ANENOU Ayikoué Martin, profession de Directeur de société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 71ca, situé à Aného Anfoin Koutigbé, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par une rue de 12m non dénommée, au Sud, à l'Ouest par la propriété KUEVI-AKUE Ayigan Téko et à l'Est par une rue de 8m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42600, déposée le 28-04-15.
M. TAKOUGNADI Easo-Dena Dieu-Donné, profession de Déclarant en douanes, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Lomé Togblékopé Akoin, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par la collectivité DAMESSI TOGOLIELO ALLA, et au Sud par une rue de 30m non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42601, déposée le 28-04-15.
M. SANTOS Komlan Euloge Marius, profession de Assureur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 15a 43ca, situé à Aneho-Animanya, Préfecture des Lacs, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété Prince AGBODJAN et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42602, déposée le 29-04-15.
M. PATASSE Kpanlou, profession de Directeur de société, demeurant et domicilié à Lomé Djidjolé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 57ca, situé à Lomé Kégué, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 189, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot 184 et à l'Ouest par le lot n° 182.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42603, déposée le 29-04-15.
M. ABOUKI Essonana, profession de Kinésithérapeute, demeurant et domicilié à Lomé Tokoin Ramco. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Alinka, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Abomé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BADAGBON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42604, déposée le 29-04-15. M. TOGNAME Alowou - Egnim, profession d'Enseignant, demeurant et domicilié à Lomé Agoényivé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à Mission-Tove, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Gbezétchan et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOGLO et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42605, déposée le 29-04-15.
M. BODJONA Meyebawenesso, profession de Cadre de banque, demeurant et domicilié à Lomé Agoényivé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Noépé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Adidomé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GUIDI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42606, déposée le 29-04-15.
Mme BARARMNA Diwiline Marée Rita, profession de Notaire, demeurant et domiciliée à Lomé St Joseph. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 53a 91ca, situé à Tsévié Tsikplon Kondji, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Agomèzogbé et borné au Nord par la voie ferrée Lomé-Tabligbo de 50m, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par les Héritiers MAGNON, et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42607, déposée le 29-04-15. M. EKOH KODJO Emmanuel et EKOH Komi David, profession d'Elève et Agent de service, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 05ca, situé à Aného Sewatsricope, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par la propriété KOUDOYOR Kangni, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADAMAH et à l'Est par une rue de 12m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42608, déposée le 29-04-15. M. ADABRA Kwami Mano, profession d'Ingénieur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 27a 26ca, situé à Kpessi, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par la collectivité DRAFOE, à l'Est par une rue de 16m, et à l'Ouest par la propriété AGBEVIADÉ.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42609, déposée le 29-04-15. M. KOUDOYOR Kangni, profession sans Emploi, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Aného Sewatsricope, Préfecture des Lacs, et borné au Nord, à l'Ouest par la propriété ADAMAH, au Sud par les propriétés EKOH Kodjo E., EKOH Komi D. et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42610, déposée le 29-04-15. Mme PEREDJIA Bello, profession de Chef de personnel, demeurant et domiciliée à Lomé Vakpossito. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 65a 96ca, situé à Tsévié Mission-Tové, Préfecture du Zio, et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par la collectivité TAGA et à l'Ouest par une rue de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42611, déposée le 29-04-15. Mme DZANI Akuvi Kafui, profession d'Agent Administratif, demeurant et domiciliée à Lomé Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 08ca, situé à Lomé Aflao Amadahomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALONYO Sedo, et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42612, déposée le 29-04-15. M. de SOUZA Koffi Gratien, profession de Directeur de société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 49ha 36a 22ca, situé à Tsévié Dalavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Tolokpoè Akassime et borné au Nord par la collectivité ADJELEVI, au Sud par la propriété SEDZRO, à l'Est par les propriétés GANTE Komi Hotsito, MADZRI et SEDZRO et à l'Ouest par la ligne de haut tension Togo-Benin, la collectivité ETSRI et la collectivité ADJELEVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42613, déposée le 29-04-15. Mme SEMEKONAWO Negnewode, profession de commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé Attiégo. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Lomé Aflao Ségbé Zonvi, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAGLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42614, déposée le 29-04-15. Mme SEMEKONAWO Negnewode, profession de commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé Attiégo. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Sanguéra Zopomahé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOLETE et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42615, déposée le 29-04-15.
M. ADJAHO Luc Russel, profession d'Huissier de justice, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 37a 40ca, situé à Tsévié Dalavé-Djive (Amla-Démakpoe), Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par la collectivité GNAKOU et une rue de 16m et à l'Ouest par la collectivité GNAKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42616, déposée le 29-04-15.
M. AHLOU Philippe Mathias Kouami, profession d'Agent commercial, demeurant et domicilié à 14 Allé Amédéomodigliani (Paris) – France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 17a 97ca, situé à Tsévié Djagblé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Zo'vadzé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GOLO DZONI, et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42617, déposée le 29-04-15.
Société FIITEC- INT'L SARL s/c Maître GNAZO Méméssilé, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Lomé Cité OUA 2000 Lomé Atchanté, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 136, au Sud par le lot N° 140, à l'Est par le lot n° 139 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société FIITEC- INT'L SARL et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42618, déposée le 30-04-15.
M. GNANDI Kossi, profession d'Administrateur Civil, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Téléssou et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIADEKE, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42619, déposée le 30-04-15.
M. HOUNKPATI Kokouvi, profession de Magistrat, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3a 02ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Assiko et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBAVON Koffi et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42620, déposée le 30-04-15.
M. LAWSON Latévi, profession de représentant Médical, demeurant et domicilié à Lomé Bè Klikamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 09ca, situé à Lomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Bè Klikamé et borné au Nord et à l'Ouest par des lots 92B et 91, à l'Est par la propriété KENON AGBENANE, au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42621, déposée le 30-04-15.
M. BARNABO Tongue, profession de Commissaire Priseur, demeurant et domicilié à Lomé Batomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 41a 95ca, situé à Tsévié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Adétikopé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par une rue de 30m, à l'Ouest par la propriété DOGBLA Yao Clément.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42622, déposée le 30-04-15.
Dame BARNABO Minetchiebe Gilberte, profession d'Elève, demeurant et domiciliée à Lomé Gblinkomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié Dalavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Agogble et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBAGA Kodjo, à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42623, déposée le 30-04-15. Dame LOGOSSOU Mawoulawoè, profession de Revendeur, demeurant et domiciliée à Lomé Tokoin Séminaire. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kpokpame et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GBAGA Kodjo, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42624, déposée le 30-04-15. Dame LOGOSSOU Mawoulawoè, profession de Revendeur, demeurant et domiciliée à Lomé Tokoin Séminaire. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 53a 95ca, situé à Tsévié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Adétikopé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété DOGBLA Yao Clément.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42625, déposée le 30-04-15. Dame LOGOSSOU Mawoulawoè, profession de Revendeur, demeurant et domiciliée à Lomé Tokoin Séminaire. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 53a 95ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Adétikopé et borné au Nord, au Sud, à l'Est par des rues de 14m chacune, et à l'Ouest par la propriété DOGBLA Yao Clément.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42626, déposée le 30-04-15. Dame AYEH Essi Akofa Akpédzé, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Hayward (USA). Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à Lomé Aflao Sagbado, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Logoté Wessomé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ALEDI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42627, déposée le 30-04-15. Dame AYEH Essi Akofa Akpédzé, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Hayward (USA). Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 09a 54ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Elavanyo et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GOGOHO Komlan et Afatsawo, à l'Est par la propriété de la collectivité AGBOTRO, au Sud par une rue de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42628, déposée le 30-04-15. Dame LAWSON Daku Nadou Ida épse DOSSAVI, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Bruxelles (Belgique). Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 04a 52ca, situé à Lomé Sanguera, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dangbessito et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par la propriété de la collectivité DABLA, à l'Est par la propriété LAWSON Josiane et à l'Ouest par la propriété BENTHO Charlemagne.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42629, déposée le 30-04-15. M. AMOUZOU Komi Elvis Hyacinthe, profession d'Opérateur économique, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 04ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Atiéme et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GOMELAN Adokou K. Afindjoin.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42630, déposée le 30-04-15. M. AKUE Kpakpo Elatsé Holé, profession de retraité, demeurant et domicilié à Lomé Attiégo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Tokoin, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Attiégo et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des lots 541B, 542 et 540 et à l'Est par une rue de 16m.

Suivant réquisition n° 42631, déposée le 04-05-15.
M. AFANVI Masénu, profession d'Informaticien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 17a 74ca, situé à Avoutokpa-Tota, Préfecture du Bas-Mono, connu sous le nom de Adagbé et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m et 12m chacune, à l'Est par la propriété ADJIVENA et ANANI Kayi et à l'Ouest par la propriété DONOU Kédohoun.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42632, déposée le 04-05-15.
M. KOMLATSE Kossi, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 42ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Togamé et borné au Nord par des lots 54B et 55B, au Sud et à l'Est par des rues de 20m et 14m chacune, à l'Ouest par le lot 53B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42633, déposée le 04-05-15.
M. AMOUZOU Eric Koulékpato, profession d'Agent commercial, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01a 03ca, situé à Lomé Kélégougan, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est par le lot n° 1011, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la route de Djagblé de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42634, déposée le 04-05-15.
M. MENSAH Vignon Komlan, profession d'Enseignant admis à la retraite, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 58ca, situé à Lomé Aflao Adidogomé Apédokoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est par les lots N° 3 et 6, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m et 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42635, déposée le 05-05-15.
Mme BOSSOU Amélie Happy, profession de Coiffeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01a 44ca, situé à Aného Gbodjomé Sodja-Kopé, Préfecture des Lacs, et borné au Nord, à l'Est par des rues de 12m et 14m chacune non dénommée, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBLEYI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42636, déposée le 05-05-15.
M. BODJONA Meyebawenesso, profession de cadre de banque, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Noépé Awato Kpota, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord, à l'Est par la propriété AHLOU, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m et 14m chacune non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42637, déposée le 05-05-15.
Mme MINASSEH Ayaba Mathilde épouse KOUÉVI, profession de gérante de société à la retraite, demeurant et domiciliée à Crosne 91500 en France. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Lomé Aflao Sagbado Logoté Wessomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ALEDI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42638, déposée le 05-05-15.
Mme KITCHER Mamle Marie épouse DOGBA, profession de retraitée, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à KPOKOPE Zogblakopé, Préfecture du Zio, et borné au Nord, à l'Ouest par KOUABE Kouami, au Sud par la route Zogbla-Kopé et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42639, déposée le 05-05-15.
M. LARBOUANGUE Souliido, profession de Clerc d'Avocat, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Aflao Klémé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la propriété MESSAN et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42640, déposée le 05-05-15.
M. TOSSOU-AYAYI Vincent, profession de commercial, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 51ca, situé à Lomé Aflao Sagbado Ablogodo, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des lots n°s 15 et 17B et à l'Est par une rue de non dénommée 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42641, déposée le 05-05-15.
M. AFAGBEDJI Amévi, profession de gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 27ca, situé à Lomé Aflao Avédzi Téléssou, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la propriété ZIKPI Yawa et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42642, déposée le 05-05-15.
M. LOGOU Minsob, profession d'Electronicien et inventeur togolais, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 5a 28ca, situé à Lomé Agoènyivé Logopé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m non dénommée, au Sud, à l'Est par les lots n°s 548B et 549B et à l'Ouest par un passage de 6m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42643, déposée le 05-05-15.
M. PASSAH Komla, profession de gestionnaire comptable, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 10a 32ca, situé à Kévè Aképé Assiamagblé, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord, à l'Est par la propriété SRABI, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42644, déposée le 05-05-15.
M. AKUETEY-AKUE Aдови, profession de retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 4a 00ca, situé à Lomé Aflao Amadahomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par les lots n°s 530 et 531, au Sud par le lot n° 534B, à l'Ouest par les lots n°s 532 et 533 et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42645, déposée le 05-05-15.
Mme AGBOBLI Akossiwa, profession de revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 4a 95ca, situé à Lomé Anfamé Nord, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par les lots N° 1749 et 1750, au Sud, à l'Est par les lots n°s 1752 et 1751B et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42646, déposée le 05-05-15.
Mlle AYIVON Akuvi Essidewonu Alice, profession d'Employée de société, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 25ca, situé à Lomé Aflao Adidogomé Sagbado Zanvi, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la collectivité DANSOU et à l'Est par une rue de 18m.

Suivant réquisition n° 42647, déposée le 05-05-15.
M. GNASSOUNOU-AKPA Euloge Novihou K., profession d'Emploi de banque, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Aflao Yokoè Agblégan, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la propriété KOMLAN Kokou Apédoh et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43648 déposée le 06-05-15.
Mme Adidjatou Ayoka Adegnika ADEOTHY épouse KERIM-DIKENI, profession d'Agent commercial, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Kévè Aképé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom Aképéto et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la collectivité AKI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42649, déposée le 06-05-15. M. BEBLI-DUSSEY Emmanuel Mario, profession sans profession, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 5a 93ca, situé à Lomé Aflao Ségbé Kpodzi, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TOGBUI MITAM Sowadan et à l'Ouest par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42650, déposée le 06-05-15.
M. Hila Kodzo AMELA, profession de directeur de société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 05ca, situé à Lomé Sanguera Wougomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATANDJI Edoh et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42651, déposée le 06-05-15.
M. AMAVI Yawo Mawuko, profession de Cultivateur, demeurant et domicilié à Noépé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 50a 63ca, situé à Kévè-Noépé Avato, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité GBLEKOU et à l'Ouest par la collectivité AMAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42652, déposée le 06-05-15.
M. YORO Samaou, profession de Technicien, demeurant et domicilié à Lomé Avédji. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Togome Adougba et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MLAGANI Komlan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42653, déposée le 06-05-15.
M. PADAMELI Palakiyem, profession d'informaticien, demeurant et domicilié à Agoényivé Assiyéy. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue existante de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEGNRAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42654 déposée le 06-05-15.
Mlle KLOGO Abia Marthe Raymonde, profession de transitaire, demeurant et domiciliée à Lomé Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Lomé Sanguera Wougomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud à l'Est et à l'Ouest par KOUDAKPO Dogbassey Kowou Ali...

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42655, déposée le 07-05-15. M. GBESSA Kodjo, profession de revendeur, demeurant et domicilié à Amou-Oblo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 14ca, situé à Lomé Aflao Apédokoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par XATOR AGBOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42656 déposée le 07-05-15. Mme LAWSON Nadou Mawunamé, profession de caissière, demeurant et domiciliée à Lomé Nyékonakpoè. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 01ca, situé à Lomé Aflao Sagbado, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 24m, au Sud et à l'Est par la collectivité DOHADAKOU et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42657, déposée le 07-05-15. M. EDOH Kodjo Maxime, profession de Directeur d'établissement, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04ha 72a 50ca, situé à Tsévié Dalavé Tokpanou, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Tokpanou et borné au Nord par la rivière LILI, au Sud et à l'Ouest par HADJRA et à l'Est par Atsou Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42658, déposée le 07-05-15. M. GABIAM Edoh, profession d'Agent d'encadrement BCEAO à Dakar, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 50a 07ca, situé à Aképé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Aképedo Monu et borné au Nord par la propriété AGBENOWOKO, au Sud par la collectivité AGBOLOSSOU, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DABLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est

Suivant réquisition n° 42659, déposée le 07-05-15. M. LOUMONVI Nyankpogbe, profession d'infirmier d'Etat à la retraite, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 10ha 07a 69ca, situé à Kévé Zolo (Dzogbégan), Préfecture de l'Avé, et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la collectivité AHOSSI, et à l'Est par la collectivité AHOSSI et une rivière Klikpa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42660, déposée le 08-05-15. M. SEWONOU Kokou Donko, profession de retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 6a 00ca, situé à Aného, Préfecture des Lacs, connu sous le nom de Gbodjomé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété Akpeko TOGBEATTI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42661 déposée le 08-05-15. Dame KANGNI Nathalie Odile Ayélégan Nataléa, profession de Médecin, demeurant et domiciliée à Lomé Gbenyedji. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Tokoin, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Wuiti et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des lots n°s 61, 63B et 62 et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42662 déposée le 08-05-15. Dame SEBADO Afi Manavi, profession de revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Attiégo. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 10ca, situé à Lomé Bè Kpota Attiégo, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Adidome et borné au Nord, et à l'Est par les lots 92A – 92B, au Sud par le lot 93A, à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et

Suivant réquisition n° 42663 déposée le 08-05-15.
Dame ADADEY AMAH-GAN Moubessanui, profession de cultivatrice, demeurant et domiciliée à Lomé Gbenyedji. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 2ha 09a 00ca, situé à Togoville, Préfecture de Vo, connu sous le nom de Kpelichime et borné au Nord par la propriété AMEKPO Sogbassi, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité ADJOYI et à l'Ouest par la propriété de la collectivité VOSSAH et AMEKPO Adodo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42664 déposée le 08-05-15.
Dame KWADJOVIE Assaba Ami, profession de retraitée, demeurant et domiciliée à Lomé Nukafu. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Klévé Assipimé et borné au Nord par un lot non dénommé, au Sud et à l'Ouest par les lots n°s 11 et 9 et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42665 déposée le 08-05-15.
Dame ALEVI Afuakuma, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 29a 96ca, situé à Lomé Aflao Akato, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Avoémè et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et au Sud par la propriété de la collectivité SEWOVON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42666, déposée le 08-05-15.
M. WONEKOU Kokou, profession de clerc d'huissier, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Assiyéyè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Tsévié Mission-Tove, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Apéssito et borné au Nord et à l'Est par la propriété VITO HEDEDI, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42667, déposée le 08-05-15.
M. Godje Ali, profession de boucher, demeurant et domicilié à Lomé Lycée de Tokoin. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 68a 58ca, situé à Tsévié Togblékopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Tsikplonou Kondji et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LASSEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42668, déposée le 08-05-15.
M. DZOKA Kokou Klutsè, profession d'huissier de justice, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Tsévié Mission-Tove Apéssito, Préfecture du Zio, et borné au Nord, à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété VITO Hededi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42669 déposée le 08-05-15.
Mme ZINSOU Essi Enyonam, profession de ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 09a 07ca, situé à Lomé Agoènyivé Démakpoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par un boulevard rapide de 50m, au Sud, à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Ouest par le lot n° 2.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42670 déposée le 11-05-15.
Mme EKUE-AKPA Kokoè Mawule, profession de retraité, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 19ca, situé à Tsévié Mission-Tové Ehoe, Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud par des rues de 16m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité SOWU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42671 déposée le 11-05-15. Mme EKUE-AKPA Kokoè Mawule, profession de retraitée, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 52ca, situé à Tsévié Mission-Tové Kpeme Agblekpoe, Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud, à l'Est par ABOLI Kwami et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42672 déposée le 11-05-15. Mme EKUE-AKPA Kokoè Mawule, profession de retraitée, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Tsévié Mission-Tové Kpala, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par SOWU Lucas.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42673, déposée le 11-05-15. M. VIAS Jean Luc Codjo, profession d'Agronome, demeurant et domicilié aux USA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 16ha 80a 05ca, situé à Tsévié Mission-Tové Agove, Préfecture du Zio, et borné au Nord par la collectivité MAGNO Tsivagno, au Sud par les propriétés ATIGA Kossi et BINA Woegan, à l'Est par les propriétés AZIADIPE Tsévi et AGLO Kodjovi et à l'Ouest par les propriétés AGBOGA Yao et AGBODISSODE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42674, déposée le 11-05-15. M. TOKOFI Sane Georges, profession de dentiste, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 31ca, situé à Lomé Aflao Agbalépédogan, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Ouest par les lots n°s 2551A et 2552B, au Sud et à l'Est par des rues de 18m et 14m chacune non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est

Suivant réquisition n° 42675, déposée le 11-05-15. M. FINI Kossi Georges, profession de Directeur de société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 26ca, situé à Lomé Tokoin Wuiti, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est par la rue Akeyi et la rue Jean Paul II, au Sud et à l'Ouest par les lots n° 4 et 3.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42676, déposée le 12-05-15. M. MEBA Pabanam Badazouwe, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 09ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Togomé et borné au Nord par le lot n° 106A, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot n° 107 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42677, déposée le 12-05-15. M. ADJIBADA Kodzo, profession de Demographe, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à Lomé Togblékopé Akoin, Préfecture du Golfe, et borné au Nord au Sud et à l'Est par la collectivité DANSOMON GUIDIGAN et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42678, déposée le 12-05-15. M. ZOUGBEDÉ Jean, profession de Fonctionnaire, demeurant et domicilié en France – Rolland. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 98ca, situé à Lomé Baguida, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Yovokomé et borné au Nord par le lot n° 152, au Sud par le lot n° 154, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par la route de Baguida de 30m.

Suivant réquisition n° 42679, déposée le 12-05-15.
M. APETOH DZULAMEDJI Kudzo Dzidzunou, profession de Chef comptable, demeurant et domicilié en Belgique. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 30a 00ca, situé à Kpome Zogblakopé, Préfecture du Zio, et borné au Nord et au Sud par la propriété TOGBUI TOBLI I, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42680, déposée le 12-05-15.
M. KUMODJI Yao, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 5a 25ca, situé à Lomé Sanguéra Fozui, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la propriété KLIKAN, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par la propriété de KOFFI Améyo et à l'Ouest par la propriété EWON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42681, déposée le 12-05-15.
M. et Mme AYASSOU Madji Yawogan, profession de Pasteur Evangéliste et Revendeuse, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à Lomé Aflao Akato Viépé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et au Sud par la propriété KOULEKPOTO, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par la propriété DOKLOU.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42682, déposée le 12-05-15.
M. AYASSOU Kouassi, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 5a 19ca, situé à Lomé Agoènyivé SORAD, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 7, à l'Est par le lot n° 8 et à l'Ouest par le lot n° 4.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42683, déposée le 12-05-15.
M. BADOHOUN Kossi Sénam, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kognito et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TAGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42684, déposée le 12-05-15.
M. BADOHOUN Akakpo Kodjo, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kognito et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité TAGA et à l'Est par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42685, déposée le 13-05-15.
M. MAMAH Issaka, profession de chauffeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Tsévié Mission-Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Djigbé Tovéglé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHONDO Yao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42686, déposée le 13-05-15.
M. MAMAH Issaka, profession de chauffeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 17a 83ca, situé à Tsévié Mission-Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Gbémo Kondji Djigbé et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est par ADENYO Kossi Mathias et à l'Ouest par ADENYO Kossi Mathias.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42687, déposée le 13-05-15.
M. DOVI Simon Adjété, profession d'Informaticien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 35ca, situé à Aképé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Dzogbepemé et borné au Nord par la route Nationale N°5 Lomé-Kpalimé de 70m, à l'Est par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété LOVI K. Dzigbodi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42688, déposée le 13-05-15.
Mme ESSILIVI Ablavi épouse AMEGBLEAME, profession de Formatrice, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03ha 59a 44ca, situé à Tsévié Dalavé (Torokpui), Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud à l'Ouest par la collectivité AZOUMA et à l'Est par la propriété ATCHOU Adjoa.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42689, déposée le 13-05-15.
Mme ATCHOU Adjoa épouse KOMLA, profession de Bibliothécaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 57a 17ca, situé à Tsévié Dalavé (Torokpui), Préfecture du Zio, et borné au Nord et au Sud par la collectivité AZOUMA, à l'Est par la collectivité AZOUMA et la propriété AHOVI Afi E. Dyne et à l'Ouest par la propriété ESSILIVI Ablavi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42690, déposée le 13-05-15.
M. BOKONA Abalo, profession de Directeur Général de société, demeurant et domicilié à Lomé Tokoin Trésor. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Lomé Agoényivé Dékamé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Ouest par GBOFU Zyto Messan, au Sud par une rue non dénommée de 20m et à l'Est par la ligne de Haute tension de 50m.

Suivant réquisition n° 42691, déposée le 13-05-15.
M. GBATI Napo, profession de Géomètre, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Logopé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié Dalavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Avan Atitégomé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SASSAKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42692, déposée le 15-05-15.
M. GNASSINGBE H. Essolissam, profession de Directeur de société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à Lomé Abové, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le boulevard de la Kara de 30m, au Sud par le lot n° 11, à l'Est par le lot n° 5 et à l'Ouest par le lot n° 3.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42693, déposée le 15-05-15.
M. AYIVI-TOGBASSAAyi Avulété, profession de revendeur, demeurant et domicilié aux USA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 25a 80ca, situé à Tsévié Lebe, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Lowoe et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 16m, à l'Est par la propriété de la collectivité AGBOGUIDJI Méléklodji, à l'Ouest par une rue existante de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42694, déposée le 15-05-15.
M. GABA-KPAYEDO Dodzi Sando, profession de Commerçante, demeurant et domicilié à Lomé Wuiti. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08a 81ca, situé à Djagble, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Plakomé et borné au Nord par la propriété ADJA GATO Ekpom, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par la route Djagble Vogan de 28m, à l'Ouest par la propriété AGBOMINA Atifoa.

Suivant réquisition n° 42695, déposée le 15-05-15.
M. BODJONA Tchilabalo, profession de Maçon carreleur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kohé Nanégbé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MLAGANI Koffi, au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42696, déposée le 15-05-15.
M. AKUETEY-AKUE Adovi profession d'Economiste, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 4a 27ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Demakpoè et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des lots n°s 1661, 1665 et 1663 et 1664 et à l'Est par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42697, déposée le 15-05-15.
M. ADEKPE Komla, profession d'électricien d'équipement, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Bè-Kpota, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Adidomé Colas et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBOSSOU, au Sud par la propriété ATTIKINI Akoffitsé et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42698, déposée le 15-05-15.
M. FOUSSENI Mahamadou, profession d'Elève, demeurant et domicilié à Kloto Adéta. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Kévé Aképé Assiamagbléta, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Attitingbi et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATIVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42699, déposée le 15-05-15.
Profession de Directeur de société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 67ca, situé à Lomé Aflao Totsivi, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Batomé et borné au Nord par le lot n° 870, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16m et 21m chacune et à l'Ouest par le lot n° 861.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42700, déposée le 15-05-15.
M. GNASSINGBE Essolissam, profession de Directeur de société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 41ca, situé à Lomé Kélégougan, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Est par HOUNSEY Koho et à l'Ouest par une rue de 16m non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42701, déposée le 15-05-15.
M. TCHAKPASSOU Kokou, profession d'Agent de douanes, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01a 54ca, situé à Lomé Agoényivé Lopogo Ahombokopé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est par la propriété DJOMAKOU Komlan Awoudja, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m et 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42702, déposée le 15-05-15.
Mme KUMAPLEY Afi Mawupe Sépopo, profession de retraité, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 47ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Ouest par la collectivité ALOMADIAPPEDEDE K. Douvon, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par une rue de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42703, déposée le 15-05-15. M. TIGOUÉ Ahlonko profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 48ca, situé à Lomé Togblékopé Atsanvé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 20m non dénommée, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOSSEH Koffi Mensan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42704, déposée le 15-05-15. Mme AYINDO Afia, profession de contrôleur du trésor, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 23ca, situé à Lomé Togblékopé Atsanvé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 20m non dénommée, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOSSEH Koffi Mensan.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42705, déposée le 15-05-15. M. AGBEKPONOU Yao Eric Hugues profession de ouvrier, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à Lomé Aflao Yokoe Kopégan, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la collectivité VITTOR Ameganshi et à l'Est par la route SAGBADO-YOKOE de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION CENTRALE

Suivant réquisition n° 00303 RC, déposée le 29-04-15. Communauté de Puits de JACOB-TOGO profession de Religieuse, demeurant et domicilié à Sokodé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 16ha 45a 56ca, situé à Sokodé, Préfecture de Tchaoudjo, connu sous le nom de Kparioh et borné au Nord par la propriété OURO-DJERI Zoubérou, au Sud par la route Nationale N° 17 et la propriété TCHEDRE Tani, à l'Est et à l'Ouest par la propriété OURO-DJERI Zoubérou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00302 RC, déposée le 17-04-15. M. PASSIGUE K. Essohana profession de Directeur de société, demeurant et domicilié à Sokodé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 21ha 29a 32ca, situé à Sotouboua, Préfecture du Sotouboua, connu sous le nom de Hangai'wai et borné au Nord par la propriété BADALAI, au Sud par la propriété BAMAZE Akilam, à l'Est par la propriété YELINAKE P. Cathérine, et à l'Ouest par les propriétés TINKE Bigaréou et PAPOU DI Toï.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00301 RC, déposée le 17-04-15. M. PASSIGUE K. Essohana profession de Directeur de société, demeurant et domicilié à Sokodé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 13ha 59a 63ca, situé à Sotouboua, Préfecture du Sotouboua, et borné au Nord et à l'Est par la propriété ALEKPA, Pagaréou, au Sud par la propriété André, à l'Ouest par la propriété POUDEMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00300RC, déposée le 17-04-15. Dame AYEVA Mazama-Esso, profession de retraitée, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08ha 24a 16ca, situé à Sokodé, Préfecture de Tchaoudjo, connu sous le nom de Komah et borné au Nord par un ruisseau Kpandi, au Sud par la route nationale N° 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00299 RC, déposée le 13-04-15. M. EGBELEOU OURO Akpo profession d'Inspecteur des Douanes, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 13a 35ca, situé à Sokodé, Préfecture de Tchaoudjo, connu sous le nom de Pangalam et borné au Nord par les propriétés KOUTOMNA et G. AMAH, au Sud par la propriété WATARA, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par la route Nationale N° 1.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00298 RC, déposée le 13-04-15. Père Augustino de l'Assomption profession de religieuse, demeurant et domicilié à Sokodé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 01a 51ca, situé à Sokodé, Préfecture de Tchaoudjo, connu sous le nom de Komah et borné au Nord et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m chacune, à l'Est et au Sud par une rue non dénommée de 12m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00297 RC, déposée le 13-04-15. M. TABIOU Soulémama profession de fonctionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 93ca, situé à Sokodé, Préfecture de Tchaoudjo, connu sous le nom de Bamabodolo et borné au Nord par la propriété ADOYI, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par la propriété TABIOU et à l'Ouest par la route Nationale N° 17.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00296 RC, déposée le 13-04-15. M. TABIOU Soulémama profession de fonctionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 40ca, situé à Sokodé, Préfecture de Tchaoudjo, connu sous le nom de Pangalam et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par la propriété FOFANA, à l'Est par la propriété BATCHA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00295RC, déposée le 13-04-15. Dame DZAMESSI Afi, profession de Animatrice rurale, demeurant et domiciliée à Sokodé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 69ca, situé à Sokodé, Préfecture de Tchaoudjo, connu sous le nom de Komah et borné au Nord et au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par la propriété ADJIBOGOU Félicité et à l'Ouest par la collectivité Komah.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00294 RC, déposée le 13-04-15. M. TCHANDAMA Komna profession de Prêtre religieux, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 25a 03ca, situé à Sokodé, Préfecture de Tchaoudjo, connu sous le nom de Pangalam et borné au Nord, au Sud et à l'Est par une rue non dénommée de 14m chacune, et à l'Ouest par la propriété NAWANOU Alassani.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00293 RC, déposée le 13-04-15. M. EKPAWOU Abalanayou profession d'Ingénieur Agronome, demeurant et domicilié à Sokodé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 52ca, situé à Sokodé, Préfecture de Tchaoudjo, connu sous le nom de Pangalam et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud par la propriété TCHAKOURA Issa, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la collectivité Pangalam.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00292 RC, déposée le 13-04-15. Communauté du Puits de JACOB-TOGO profession d'Association, demeurant et domicilié à Sokodé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08a 99ca, situé à Sokodé, Préfecture de Tchaoudjo, connu sous le nom de Pangalam et borné au Nord et à l'Ouest par une rue de 12m chacune, au Sud par le ruisseau ATA, à l'Est par la collectivité Pangalam.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION DE LA KARA

Suivant réquisition n° 00792/RK, déposée le 28-01-15. Mlle ATANA Laba-N'dou Essodina, profession d'Assistante de Direction, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 22ca, situé à Yadè, Préfecture de Kozah, connu sous le nom de Yadè et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la propriété TAGBA et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00793/RK, déposée le 28-01-15. M. ALEDI Pidang, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 98ca, situé à Kara, Préfecture de Kozah connu sous le nom de Tomdè et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la propriété TABOLO, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HAMZE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00787/RK, déposée le 26-01-15. M. WALLA Agba Pyabalo, profession de retraité, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05ha 18a 51ca, situé à Atchangbadè, Préfecture de Kozah, connu sous le nom de Bèbèda et borné au Nord par la propriété KOLA, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 20m chacune et à l'Ouest par les propriétés KOLA et KIBI.

Suivant réquisition n° 00791/RK, déposée le 28-01-15. M. ATANA Poyodé Essokpazim profession de Assistant Administratif, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 15a 96ca, situé à Bohou, Préfecture de la Kozah connu sous le nom de Kpanè et borné au Nord par la route du centre émetteur de 30m, à l'Est par la propriété PEKPESSI, à l'Ouest et au Sud par des rues non dénommées de 12m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00794/RK, déposée le 28-01-15. M. ATANA Poyodé Essokpazim profession d'Assistant Administratif, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 06ca, situé à Kara, Préfecture de Kozah connu sous le nom de Dongoyo et borné au Nord par le lot n° 208, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 210B et à l'Ouest par le lot n° 206.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00795/RK, déposée le 28-01-15. M. ATANA Poyodé Prosper profession d'Assistant Administratif, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 49ca, situé à Kara, Préfecture de Kozah connu sous le nom de Yadè et borné au Nord par la propriété ATANA, à l'Est par une rue non dénommée de 12m, au Sud et à l'Ouest par la propriété TAGBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00797/RK, déposée le 29-01-15. M. TCHANEYOU Kpélou profession de retraité, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 26ca, situé à Kara, Préfecture de Kozah connu sous le nom de Tomdè Site 1B et borné au Nord par le lot n° 1694, au Sud par la route Kara-Kétao de 30m, à l'Est par les lots n°s 1695b et 1696b et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Suivant réquisition n° 00798/RK, déposée le 02-02-15. Me ADJA Morou profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 09a 46ca, situé à Kanté, Préfecture de Kéran connu sous le nom de Atè Kanté et borné au Nord par la ligne électrique moyenne tension, au Sud par la RN N° 1 de 30m, à l'Est par une rue non dénommée de 10m et à l'Ouest par la propriété de la COOPEC Kanté.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. KPEKPASSE Agbandang et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00802/RK, déposée le 05-02-15. M. ISMAIL Rafiou profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 04a 00ca, situé à Kara, Préfecture de Kozah connu sous le nom de Tomdè et borné au Nord par la propriété AMINOUE, au Sud par la propriété BEKLEY, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété ISMAIL.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00803/RK, déposée le 05-02-15. M. ISMAIL Rafiou profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Kara, Préfecture de Kozah connu sous le nom de Lama Feing et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par la propriété BATAWILA et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. LAWANI Mouhénilou et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00809/RK, déposée le 23-02-15. M. AGNALA Ezzo profession d'Inspecteur des douanes à la retraite, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 69ca, situé à Kara, Préfecture de Kozah connu sous le nom de Dongoyo et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot 838, à l'Est par le lot 840 et à l'Ouest par le lot 836.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00810/RK, déposée le 23-02-15. M. HILIM Loghan profession d'Inspecteur des Impôts, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Kara, Préfecture de Kozah connu sous le nom de Chamnade et borné au Nord par la propriété KESSEM, au Sud par la propriété TCHAKPANA, à l'Est par la propriété KPATCHA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00816/RK, déposée le 04-03-15. M. TCHAMDJA Bawubadi Malaki profession d'Ingénieur Génie Civil, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 90ca, situé à Kara, Préfecture de Kozah connu sous le nom de Tomdè et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot 843-845a, à l'Est par le lot 844b et à l'Ouest par le lot 838b – 840.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00817/RK, déposée le 04-03-15. M. TCHAMDJA Bawubadi Malaki profession d'Ingénieur Génie Civil, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à Kara, Préfecture de Kozah connu sous le nom de Tomdè et borné au Nord par le lot n° 647, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 650 et à l'Ouest par le lot n° 646.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00819/RK, déposée le 11-03-15. M. ALONG-AMOUSSEY Essoyomèwè profession d'Ingénieur Génie Civil, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 04a 77ca, situé à Kara, Préfecture de Kozah connu sous le nom de Tomdè et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot 147bis, à l'Est par les lots 1419 et 1420 et à l'Ouest par le lot 1411b.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00820/RK, déposée le 16-03-15. M. LIMDEYOU Paroudjia Abaltu profession de Prêtre, demeurant et domicilié à Yadè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 19a 98ca, situé à Kara, Préfecture de Kozah connu sous le nom de Téloudè Tamandè et borné au Nord, à l'Ouest par la propriété BAKALI, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00821/RK, déposée le 16-03-15. M. LIMDEYOU Paroudjia Abaltu profession de Prêtre, demeurant et domicilié à Yadè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 23ca, situé à Kara, Préfecture de Kozah connu sous le nom de Koungouyo et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la propriété BANASSE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00822/RK, déposée le 31-03-15. M. KATANGA Paloukiyem profession de Comptable Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 04a 00ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah connu sous le nom de Lassa Lindou et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété PILANTE, à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00823/RK, déposée le 01-04-15. M. LIMDEYOU Paroudjia Abaltu profession de Prêtre, demeurant et domicilié à Yadè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 55a 24ca, situé à Kara, Préfecture de Kozah connu sous le nom de Abouda Kpenzindè et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et le Titre Foncier N° 3291 1.

Suivant réquisition n° 00828/RK, déposée le 09-04-15. M. TCHALLA Pitang profession de Journaliste, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 18ca, situé à Kara, Préfecture de Kozah connu sous le nom de Tchitchao et borné au Nord par BATCHAZI, au Sud par SORGUE et ABOA, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00832/RK, déposée le 14-04-15. M. WATTARA T. N'mondohn et POUGIN Catherine Marie F., profession d'Agent Commercial, demeurant et domicilié en France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise et française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 08ca, situé à Kara, Préfecture de Kozah, connu sous le nom de Atéda et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par la propriété SETI et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00833/RK, déposée le 15-04-15. M. BAGNAH Ogamo profession d'Administrateur Civil à la retraite, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 17ca, situé à Bassar, Préfecture de Bassar connu sous le nom de Banida et borné au Nord par les lots n°s 772C et 773B, au Sud par un passage de 08m; à l'Est par la route Sokodé Bassar Kabou et à l'Ouest par le lot n° 772A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

REGION DES SAVANES

Suivant réquisition n° 00414/RS, déposée le 08-04-15. M. PIZONGO Issaka profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Cinkasse. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 07ca, situé à Boussonga/Cinkassé, Préfecture de Cinkassé connu sous le nom de Boussonga et borné au Nord par la propriété NAGNANGO, au Sud par une rue en projet de 14m, à l'Est par la propriété NAGNANGO et à l'Ouest par toujours NAGNANGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00415/RS, déposée le 23-04-15. M. YOUBARE Mamoudou profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Natinga/Cinkassé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 10ca, situé à Nassablé/Dapaong, Préfecture de Cinkassé connu sous le nom de Nassablé et borné au Nord par les propriétés TIEM et BOLDJA, au Sud par la Route Nationale n° 1, à l'Est par une rue en projet et à l'Ouest par une rue en projet.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00416/RS, déposée le 04-05-15. M. LARE Minlibe profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Dapaong. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 10a 81ca, situé à Kpégui/Dapaong, Préfecture de Cinkassé connu sous le nom de Kpégui et borné au Nord par la propriété OGAMO Bagnah, au Sud par la propriété KOMBATE Goumboudi, à l'Est par la propriété GAYAKPA Komi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00417/RS, déposée le 19-05-15. M. BAYETIN Yobé profession de Magistrat, demeurant et domicilié à Dapaong. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 36a 00ca, situé à Panabagou/Dapaong, Préfecture de Tandjouaré connu sous le nom de Panabagou et borné au Nord par la propriété KOMBATE Banlassoumi, au Sud par une rue en projet de 14m, à l'Est par la propriété KOMBATE Banlasoumi, à l'Ouest par toujours KOMBATE Banlassoumi

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00418/RS, déposée le 19-05-15. M. BAYETIN Yobé profession de Magistrat, demeurant et domicilié à Dapaong. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 1ha 69a 01ca, situé à Panabagou/Dapaong, Préfecture de Tandjouaré connu sous le nom de Panabagou et borné au Nord par une rue en projet de 16m, au Sud par la propriété LAMBONI Kolani, à l'Est par la propriété LAMBONI Kolani et à l'Ouest toujours LAMBONI Kolani.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00419/RS, déposée le 19-05-15. M. BAYETIN Yobé profession de Magistrat, demeurant et domicilié à Dapaong. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 62a 69ca, situé à Bantamboaré/Dapaong, Préfecture de Tône connu sous le nom de Bantamboaré et borné au Nord par BAYETIN Yobé, au Sud par LENE Kandjiébé, à l'Est par une rivière et à l'Ouest par la propriété YOMIE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le conservateur de la propriété foncière
ABBI Toyi A. M.